CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE DU MALI

ET

LA SOCIÉTÉ MALIENNE POUR L'OR ET LE DIAMANT SARL
« S.M.O.D-SARL »

POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DE L'OR
ET DES SUBSTANCES MINÉRALES DU GROUPE 2
(SECTEUR DE TIAMPA, CERCLE DE KOLONDIÈBA, REGION DE SIKASSO)

ENTRE :

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI, ci-après dénommé « **l'État** », représenté par le ministre des **Mines, de l'Energie et de l'Eau**, Monsieur **Lamine Seydou TRAORE,**

ET

La **SOCIÉTÉ MALIENNE POUR L'OR ET LE DIAMANT SARL** ci-après dénommée « **S.M.O.D SARL** », représentée par Monsieur **Cheick dit Cheickné Diane SEMEGA,** la Gérant en vertu d'un pouvoir qui lui est conférée les statuts de la société **S.M.O.D-SARL**.

L'**État** et la société **S.M.O.D-SARL** étant ci-après collectivement désignés les « **Parties** ».

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE l'**État** est de plein droit propriétaire des Substances minérales contenues dans le sol et le sous-sol du Mali et qu'il souhaite encourager et promouvoir la Recherche et l'Exploitation de ses ressources.

ATTENDU QUE la société **S.M.O.D-SARL** détient l'expertise technique et les connaissances requises pour la mise en œuvre des Activités minières au sein du Périmètre de **Tiampa,** Cercle de **Kolondièba,** Région de **Sikasso,** visé par la présente Convention.

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du Code minier, à l'exception de l'autorisation d'Exploration, du permis d'exploitation artisanale et du permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée, les Titres miniers sont assortis de la présente Convention, laquelle définit les droits et obligations des parties.

ATTENDU QUE la société **S.M.O.D-SARL** en collaboration avec l'État, a exprimé le désir d'entreprendre, de réaliser ou de poursuivre des activités de Recherche des Substances minérales au Mali, sur le Périmètre visé par la Convention et que, dans le cadre desdites activités, la société **S.M.O.D-SARL** détient ou a accès à des fonds et désire obtenir un droit exclusif lui permettant de procéder à ses activités minières sur ledit Périmètre visé par la Convention.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

49.2 La traduction de la présente Convention en toute autre langue est faite dans le but exclusif d'en faciliter l'application. En cas de contradiction entre le texte en français et le texte dans une autre langue, le texte en français prévaut.

49.3 Le système de mesure applicable est le système métrique.

ARTICLE 50 : INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION

Dès la constitution de chaque Société d'Exploitation prévue par la présente Convention, la Société d'Exploitation signe quatre (4) originaux de la présente Convention et accepte par cette signature les obligations qui lui incombent en vertu de la présente Convention.

Fait à Bamako, le 18 AOUT 2021

En quatre (4) exemplaires originaux.

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

LE MINISTRE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

Lamine Seydou TRAORE

MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU
République du Mali
Un Peuple Un But Une Foi
LE MINISTRE

POUR LA SOCIÉTÉ MALIENNE POUR L'OR ET LE DIAMANT SARL

LE GÉRANT

SOCIETE MALIENNE
POUR OR ET DIAMANT
BP: 3241
BAMAKO -MALI

Cheick dit Cheickné Diane SEMEGA

ANNEXE I

Coordonnées du périmètre

Secteur de Tiampa

Point A : Intersection du parallèle **10°52'04"Nord** avec le méridien **06°29'15"Ouest.**
Du point A au point B suivant le parallèle **10°52'04"Nord.**

Point B : Intersection du parallèle **10°52'04"Nord** avec le méridien **06°23'05"Ouest.**
Du point B au point C suivant le méridien **06°23'05"Ouest.**

Point C : Intersection du parallèle **10°48'09"Nord** avec le méridien **06°23'05"Ouest.**
Du point C au point D suivant le parallèle **10°48'09"Nord.**

Point D : Intersection du parallèle **10°48'09"Nord** avec le méridien **06°25'32"Ouest.**
Du point D au point E suivant le méridien **06°25'32"Ouest.**

Point E : Intersection du parallèle **10°47'22"Nord** avec le méridien **06°25'32"Ouest.**
Du point E au point F suivant le parallèle **10°47'22"Nord.**

Point F : Intersection du parallèle **10°47'22"Nord** avec le méridien **06°29'15"Ouest.**
Du point F au point A suivant le méridien **06°29'15"Ouest.**

Superficie : 90,73 km²

EXTRAIT DE LA FEUILLE TOPOGRAPHIQUE DE TINGRELA AU 1/200 000
SECTEUR DE TIAMPA

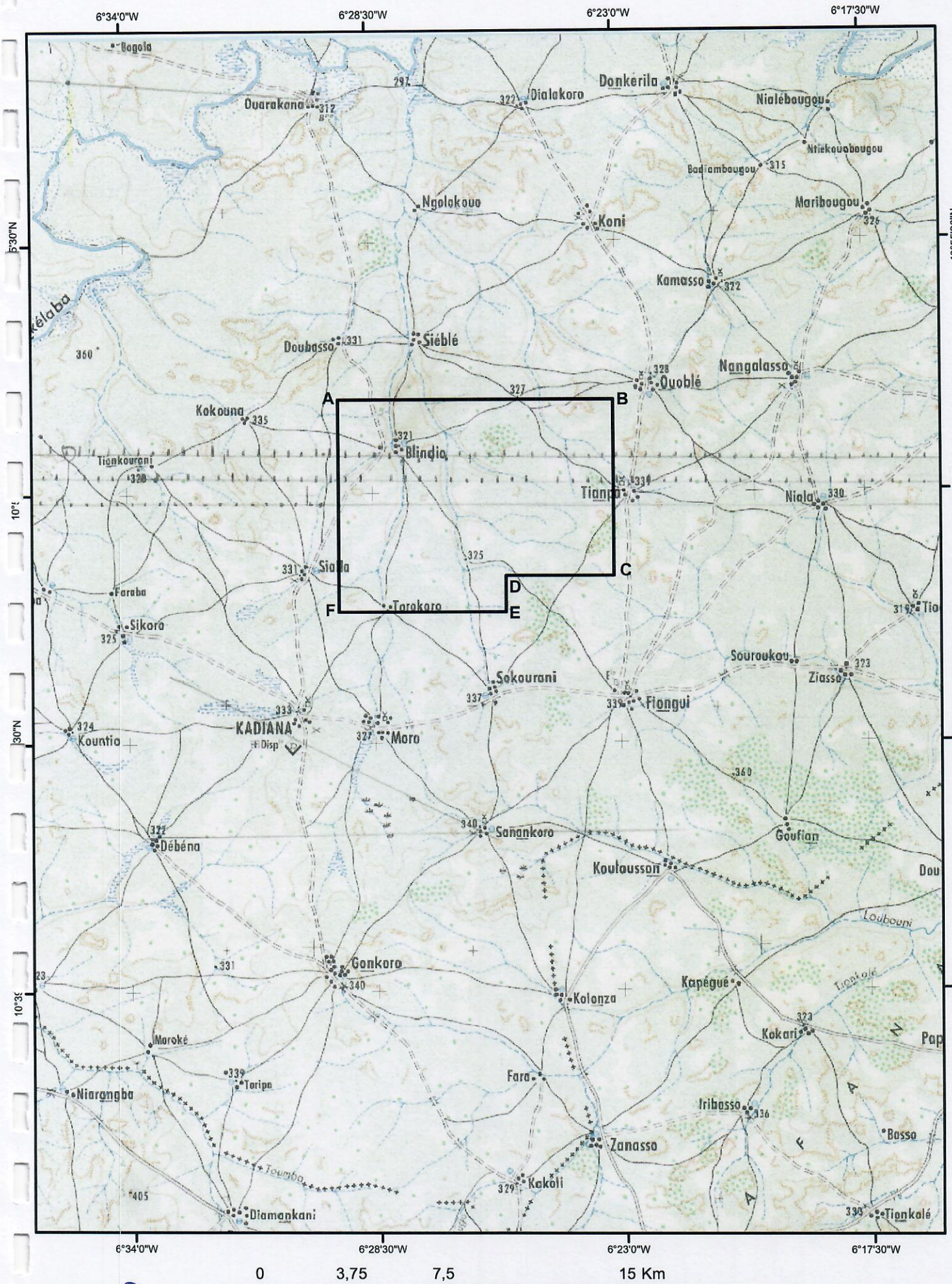

ANNEXE II

PROGRAMME ET COÛTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX A EXECUTER SUR LE PERIMETRE DE TIAMPA

A. PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX À EXÉCUTER

Première année:

- ✓ Compilation, interprétation des données existantes et planification des travaux de terrain ;
- ✓ Elaboration de la notice d'impacts environnemental et social et la mise en œuvre de son rapport ;
- ✓ Cartographie géologique à l'échelle 1/20 000 (avec prélèvement d'environ 100 échantillons de roches) et géomorphologique détaillée du périmètre ;
- ✓ Prospection géochimique sol à la maille de 100mx50m avec prélèvement de 950 échantillons sol et 50 échantillons de termitière ;
- ✓ Travaux de tranchées de 200 mètres linéaires avec prélèvement 200 échantillons ;
- ✓ Puits de fouille de 200 mètres linéaires avec prélèvement de 200 échantillons ;
- ✓ Analyse des 1.500 échantillons prélevés pour or.

Deuxième année :

Campagne de géophysique IP au sol sur cible ;

- ✓ Sondage RC : 500 mètres linéaires avec prélèvement de 500 échantillons ;
- ✓ Sondage AC : 500 mètres linéaires avec prélèvement de 500 échantillons ;
- ✓ Sondage carottant : 500 mètres linéaires avec prélèvement de 500 échantillons ;
- ✓ Analyse des 1.500 échantillons prélevés pour or ;
- ✓ Mise en œuvre du rapport de la notice d'impacts environnemental et social.

Troisième année:

- ✓ Sondage carottant : 750 mètres avec prélèvement de 750 échantillons ;
- ✓ Analyse des 750 échantillons prélevés pour or ;
- ✓ Evaluation des ressources ;
- ✓ Tests métallurgiques ;
- ✓ Etude de préfaisabilité;
- ✓ Mise en œuvre du rapport de la notice d'impacts environnemental et social.

B. COÛTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX:

Première année	
Désignation	**Montant**
Personnel /Administration	9.000.000 F CFA
Logistiques (matériels de prospection, de campement et matériels roulants)	15.000.000 F CFA
Carburant / lubrifiant (2.000 litres)	2.000.000 F CFA
Elaboration de la notice d'impacts environnemental et social et la mise en œuvre de son rapport	2.000.000 F CFA
Compilation, interprétation des données existantes et planification des travaux de terrain	1.000.000 F CFA
Cartographie géologique à l'échelle 1/20 000 (avec prélèvement d'environ 100 échantillons de roches) et géomorphologique détaillée du périmètre	3.000.000 F CFA
Prospection géochimique sol à la maille de 100mx50m avec prélèvement de 950 échantillons sol et 50 échantillons de termitière	3.500.000 F CFA
Travaux de tranchées de 200 mètres linéaires avec prélèvement 200 échantillons	2.000.000 F CFA
Puits de fouille de 200 mètres linéaires avec prélèvement de 200 échantillons	2.000.000 F CFA
Frais d'analyse des 1.500 échantillons prélevés pour or	7.500.000 F CFA
Total première année	**47.000.000 F CFA**

Deuxième année	
Désignation	**Montant**
Personnel /Administration	10.000.000 F CFA
Logistiques (matériels de prospection, de campement et matériels roulants)	1.000.000 F CFA
Carburant / lubrifiant (5.000 litres)	5.000.000 F CFA
Campagne de géophysique IP au sol sur cible	10.000.000 F CFA
Sondage RC : 500 mètres linéaires avec prélèvement de 500 échantillons	12.500.000 F CFA
Sondage AC : 500 mètres linéaires avec prélèvement de 500 échantillons	7.500.000 F CFA
Sondage carottant : 500 mètres linéaires avec prélèvement de 500 échantillons	17.500.000 F CFA
Frais d'analyse des 1.500 échantillons prélevés pour or	7.500.000 F CFA
Mise en œuvre du rapport de la notice d'impacts environnemental et social	1.000.000 F CFA
Total deuxième année	**72.000.000 F CFA**

Troisième année	
Désignation	**Montant**
Personnel /Administration	11.000.000 F CFA
Logistiques (matériels de prospection, de campement et matériels roulants)	18.000.000 F CFA
Carburant / lubrifiant (5.000 litres)	5.000.000 F CFA
Sondage carottant : 750 mètres avec prélèvement de 750 échantillons	26.250.000 F CFA
Frais d'analyse de 750 échantillons pour or	3.750.000 F CFA
Evaluation des ressources	5.000.000 F CFA
Tests métallurgiques	5.000.000 F CFA
Etudes de Préfaisabilité	5.000.000 F CFA
Mise en œuvre du rapport de la notice d'impacts environnemental et social	1.000.000 F CFA
Total troisième année	**80.000.000 F CFA**

Coût total = Total première année + Total deuxième année + Total troisième année	**199.000.000 F CFA**